

Paris, le 19 juillet 2024

CE - 2024 - 204



Madame Lucie SELLEM  
MAIRIE  
76 rue Saint-Nicolas  
91940 GOMETZ-LE-CHÂTEL

N/ Réf. :2024\_ST\_176\_DH\_LB

**Objet : Modification simplifiée n°1 du PLU de GOMETZ-LE-CHÂTEL  
Avis de la Chambre d'agriculture**

Madame le Maire,

Vous m'avez transmis, pour avis, le projet de modification simplifiée n°1 du Plan Local d'Urbanisme de votre commune.

Le dossier a été reçu au siège de notre Compagnie le 16 juillet dernier.


Il a pour objectif de conserver la présence d'un commerce de proximité en s'assurant d'une requalification qualitative du centre commercial actuel, situé en zone urbaine.

En l'absence d'impact négatif sur l'activité agricole, ce projet de modification simplifiée ne suscite pas de remarque particulière de la part de notre Compagnie.

Je vous prie de recevoir, Madame le Maire, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Président,

*Christophe HILLAIRET*

✓ Certified by  yousign